**Timor-Leste** **(indicatif de pays +670)**

Communication du 27.III.2013:

Le *Ministry of Transport and Communication,* Dili, annonce les changements du plan de numérotage pour le Timor-Leste, lequel sera mis en service le 1er janvier 2013

*Description du changement de numéro pour le plan de numérotage national pour l’indicatif de pays +670*

**a) Numéro non géographique pour mobile cellulaire:**

Longueur minimale du numéro (sans indicatif de pays): 7 chiffres.

Longueur maximale du numéro (sans indicatif de pays): 8 chiffres.

Détail du plan de numérotage:

| *(1)* | *(2)* | | *(3)* | *(4)* | | *(5)* | *(6)* |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| *Date et heure prévues pour le changement* | *N(S)N* | | *Utilisation du numéro E.164* | *Fonctionnement parallèle* | | *Opérateur* | *Texte proposé de l'annonce* |
| *Ancien numéro* | *Nouveau numéro* | *Début* | *Fin* |
| 1er janvier 2013 00:00 |  | 73XXXXXX | Numéro non-géographique pour mobile cellulaire | Aucun | Aucun | TELIN/ TELKOMCEL | Aucun |
| 1er janvier 2013 00:00 |  | 74XXXXXX | Numéro non géographique pour mobile cellulaire | Aucun | Aucun | TELIN/ TELKOMCEL | Aucun |
| 1er janvier 2013 00:00 |  | 75XXXXXX | Numéro non géographique pour mobile cellulaire | Aucun | Aucun | VIETTEL/ TELMOR | Aucun |
| 1er janvier2013 00:00 |  | 76XXXXXX | Numéro non géographique pour mobile cellulaire | Aucun | Aucun | VIETTEL/ TELMOR | Aucun |
| 1er janvier 2013 00:00 | – | 78XXXXXX | Numéro non géographique pour mobile cellulaire | Aucun | Aucun | Timor Telecom | Aucun |
| 1er janvier 2013 00:00 | 7XXXXXX | 77XXXXXX | Numéro non géographique pour mobile cellulaire | Aucun | Aucun | Timor Telecom | Pour les appels nationaux:" *O número que marcou foi alterado. Por favor desligue e adicione 7, seguido dos restantes dígitos.* Le numéro que vous avez composé a changé. Raccrochez s'il vous plaît et composez 7, suivi par les autres chiffres ".  Pour les appels internationaux: “*O número que marcou foi alterado. Por favor desligue e adicione 7 depois de 670, seguido dos restantes dígitos.*  Le numéro que vous avez composé a changé. Raccrochez s'il vous plaît et composez 7 après 670, suivi par les autres chiffres ". |
| 1er janvier 2013 00:00 | – | 78XXXXXX | Numéro non géographique pour mobile cellulaire | Aucun | Aucun | Timor Telecom | Aucun |

**b) numérotage géographique**

Le *Ministry of Transport and Communications,* Dili, annonce que *Timor-Leste*a adopté le plan de numérotage révisé ci-après pour le Timor-Leste, lequel sera mis en service le 28 septembre 2003.

* L’indicatif de pays pour le Timor-Leste est: +670.
* Le plan de numérotage du Timor-Leste doit être un plan fermé.
* Le numéro national (significatif) (national (significant) number N(S)N) sera composé de sept (7) chiffres sans indicatif interurbain.

Le pays sera composé de trois régions avec plusieurs sous-régions. Jusqu’à ce que la portabilité géographique des numéros soit complètement mise en oeuvre, les régions et sous-régions seront reconnaissables grâce aux numéros de la manière suivante:

**Région occidentale**

21X XXXX Manufahi  
22X XXXX Cova Lima  
23X XXXX Bobonaro  
24X XXXX Ainaro  
25X XXXX Oekuse

**Région du centre**

31X XXXX Dili   
32X XXXX Dili   
33X XXXX Dili   
36X XXXX Liquica  
37X XXXX Aileu  
38X XXXX Ermera

**Région orientale**

41X XXXX Baucau  
42X XXXX Manatuto  
43X XXXX Viqueque  
44X XXXX Lautem

Le préfixe international sera le «00» et non plus le «001».

Pour obtenir le numéro d’abonné à sept (7) chiffres, tous les numéros d’abonnés locaux à six (6) chiffres existants passeront à sept (7) chiffres avec l’ajout du chiffre «3» à ces numéros. Aucun numéro d’abonné ne pourra commencer par «1», «7», «8» ou «9».

**c) Numérotage non géographique**

Les indicatifs de destination non géographique et les séries de numéros ci-après sont attribués conformément aux pratiques internationales:

80X XXXX services de libre appel et à tarifs spéciaux (y compris numéros d’accès   
 Internet)  
90X XXXX services kiosque  
70X XXXX numérotage personnel  
71X XXXX messagerie vocale  
7YX XXXX mobile cellulaire (Y=2, 3... selon le cas)  
79X XXXX radiomessagerie

Le code 112 servira de numéro d’urgence unique mais les numéros d’urgence existants continueront d’être en service, qu’ils fassent ou non l’objet d’une annonce.

Les codes courts ci-après seront également mis en service:

100 – Service prépayé: recharge  
102 – Service prépayé: solde du compte  
112 – Numéro d’urgence unique  
115 – Numéro des pompiers  
120 – Assistance de l’opératrice  
121 – Dérangements  
123 – Service client  
128 – Service d’annuaire  
172 – Service clientèle Timor Telecom (TT)  
190 – Appui technique interne de Timor Telecom (commutation)  
197 – Appui technique interne de Timor Telecom (réseau local)

Les codes courts commençant par «1» permettant de se raccorder au service d’information passeront à «800» ou «900».

Afin d’ouvrir le marché à différents opérateurs sur la totalité du territoire du Timor-Leste, les opérateurs de télécommunication se verront attribuer des blocs de numéros d’abonné dans des zones où ils souhaitent être présents. Ces blocs compteront 10 000 numéros au minimum mais tous les opérateurs pourront se voir attribuer plus d’un bloc.

Aucun numéro ne pourra être utilisé au Timor-Leste sans être attribué au préalable par le *General Directorate of Transport and Communications* (le futur ARCOM). Les numéros déjà utilisés feront exception à la règle puisque dans ce cas, des attributions seront effectuées à titre rétroactif.

Les dérangements causés aux abonnés concernés par l’introduction du nouveau plan de numérotage seront réduits au minimum de la manière suivante: les trois premiers mois, les anciens et les nouveaux numéros seront utilisés en parallèle (c’est-à-dire que l’ancien système de numérotage «indicatif interurbain à trois chiffres + numéro d’abonné à six chiffres» et le nouveau plan de numérotage «numéro d’abonné à sept chiffres» seront exploités en parallèle). Par conséquent, l’opérateur prendra toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que les abonnés connaissent le moins de dérangement possible.

Contact:

Ministry of Transport and Communication  
Telecommunication Building  
Av. Bispo de Medeiros No. 8 Caicoli  
DILI   
Timor-Leste  
Tél: +670 333 9330  
Fax: +670 333 9339   
E-mail: [nicolau.celestino@sapo.tl](mailto:nicolau.celestino@sapo.tl)  
URL: www.timor-leste.gov.tl